






A retenir

- BLACK-ROT** La pression reste forte malgré une stagnation apparente des symptômes.
- OÏDIUM** Maintenez la surveillance des parcelles à risque.
- MILDIU** Restez vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.
- RÉGLEMENTATION** : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 15 au 19 juin 2011 (Prévisions Météo France)

		Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19
Températures		11 28	13 23	10 22	10 22	12 28
Tendances						
			Risque orageux en soirée	Dégradation pluvieuse en soirée	Pluies possibles en matinée	Retour de températures estivales

STADES PHENOLOGIQUES

Les Gamay atteignent le stade de basculement des grappes. La fermeture de la grappe (stade 33) est imminente.

Sur les vignobles du nord Aveyron, la floraison est terminée et les cépages Fer et Cabernet (franc et sauvignon) atteignent le stade « grains de plomb » (stade 29).

Le secteur de Millau est plus tardif et pour la majorité des cépages la floraison se termine.

MILDIU

• Situation au vignoble

La situation reste saine dans et en dehors du réseau de surveillance. Aucun foyer significatif n'a été détecté à ce jour.

Une seule tache est apparue sur le témoin non traité de Valady.

- **Données de la modélisation** (Potentiel Système – IFV – Stations de Bruéjous, Marcillac et Valady)

L'épisode pluvieux le plus significatif a été enregistré le 7 juin. Il a plu 2 mm à Bruéjous, 14,5 mm à Marcillac et 5 mm à Valady. Quelques millimètres ont aussi été enregistrés le 10 juin.

Ces pluies ont engendré des contaminations de sauvegarde sur l'ensemble du vignoble.

La pression est faible et devrait le rester.

Toute pluie de 5 mm ou plus peut engendrer des contaminations de sauvegarde sur tous les secteurs.

Un cumul de 10 mm engendrerait des contaminations de masse sur le secteur de Valady. Il faudrait un cumul de 15 mm à Marcillac et de 30 mm à Bruéjous pour les mêmes conséquences.

Nous ne disposons pas de données de pluviométrie et de modélisation pour les autres vignobles du département. Mais, compte tenu des pluviométries observées, on peut supposer que la tendance annoncée pour le vignoble de Marcillac peut être extrapolée aux autres vignobles.

Évaluation du risque : La tendance à la hausse de la pression épidémique se confirme. Compte-tenu du niveau très bas de pression observé ces dernières semaines, la pression n'excède pas un niveau faible sur tous les secteurs. Soyez vigilants, car les cumuls de précipitations nécessaires pour provoquer des contaminations de masse sont abaissés à 10 mm pour le secteur de Valady et 15 mm pour le secteur de Marcillac.

OÏDIUM

- **Situation au vignoble.**

Les premiers symptômes sur feuilles et grappes sont apparus sur le témoin non traité de Valady.

Sur le reste du vignoble de Marcillac, des symptômes apparaissent régulièrement sur les feuilles des parcelles sensibles mais leur incidence restent limitée.

Les autres vignobles de l'Aveyron sont encore indemnes d'oïdium.

Évaluation du risque : La période de sensibilité s'étend jusqu'à la fermeture de la grappe. Maintenez votre vigilance en toutes situations.

BLACK ROT

- **Situation au vignoble**

L'évolution des symptômes de black-rot s'est ralentie et les sorties de nouvelles taches se font plus rares. Des taches sur feuilles sont régulièrement observées en tous secteurs sur la zone Marcillac.

Les symptômes évoluent peu dans les vignobles d'Estaing et Entraygues.

Évaluation du risque : Le risque est toujours fort. Des contaminations sont possibles dès quelques millimètres de pluie. Soyez vigilants sur les parcelles à risque et notamment sur celles exprimant déjà des symptômes foliaires.

CICADELLE VERTE

- **Situation au vignoble**

Les larves de cicadelles vertes sont toujours présentes en quantité très réduite.

Évaluation du risque : L'incidence des individus de première génération est généralement faible. Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés les années précédentes, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui ont déjà fait leur apparition dans les autres vignobles de la région.

■ Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ESCA – BLACK DEAD ARM

• Éléments de biologie

L'ESCA : Les symptômes foliaires sont caractéristiques de la forme dite lente. Cette forme d'Esca se manifeste par une coloration entre les nervures (jaune sur cépages blancs, et rouge sur cépages noirs) qui évolue progressivement vers un dessèchement. On observe un liseré jaune entre tissus nécrotiques et les tissus sains.

On appelle forme apoplectique la forme sévère caractérisée par un dessèchement rapide en quelques heures ou quelques jours de tout ou partie du cep. On peut confondre ces symptômes à ceux liés à une alimentation hydrique interrompue (pourridié) ou diminuée (folletage, étranglement du tronc).

Comme pour l'eutypiose, les symptômes foliaires peuvent apparaître ou non d'une année à l'autre. Ils sont visibles dès le mois de juin et sont en général facilement identifiables en juillet.

Le BDA : Les symptômes foliaires du Black Dead Arm peuvent être facilement confondus avec ceux de l'esca. Les symptômes de BDA apparaissent plus précocement. On note quelques différences avec les taches foliaires liées à l'esca : sur cépages noirs, les décolorations situées entre les nervures sont marron foncé et délimitées par un liseré rouge, sur cépages blancs, les décolorations entre les nervures sont orangées. Dans le cas du BDA, on n'observe pas de décoloration jaune entre les tissus sains et les tissus nécrosés.

La forme sévère du BDA se caractérise par un dessèchement et une chute des feuilles situées à la base du rameau. Le rameau peut également se dessécher complètement et dans ce cas là, les inflorescences ou les baies sont totalement détruites.

Un autre symptôme visible après avoir enlevé l'écorce, est une bande brune large de quelques centimètres, partant du rameau atteint et pouvant descendre jusqu'au point de greffe.



Symptômes foliaires de BDA sur cépage noir
Source : IFV Sud Ouest



Symptômes foliaires d'Esca sur cépage noir
Source : IFV Sud Ouest



Symptômes de BDA sur bois
Source : IFV Sud Ouest

• Situation au vignoble

Les premiers symptômes de maladies du bois ont été observés.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 21 juin

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Cette maladie est diffusée par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles.

Elle dispose du statut d'organisme de quarantaine au niveau européen et de lutte obligatoire en France. L'arrêté national de lutte obligatoire du 9 juillet 2003 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur, rappelle **l'obligation de cette lutte sur tout le territoire national.**

Pour les 8 départements de Midi-Pyrénées, des arrêtés préfectoraux fixent la liste des communes en lutte obligatoire à trois ou deux traitements et celles pour lesquelles aucun traitement n'est requis. Cette liste est disponible sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Midi Pyrénées www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Dans la région, on estime que les éclosions des premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée ont eu lieu autour du 2 mai.

Attention quelle que soit leur localisation, les parcelles de vignes mères de greffons et porte-greffes doivent obligatoirement recevoir 3 traitements.

Dates des traitements hors agriculture biologique et hors produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 30 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 13 au 19 juin	Pas de traitement 2
Traitement 3 (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, attendre confirmation du SRAL dans le BSV	

Dates des traitements si agriculture biologique ou si produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 23 mai au 29 mai	du 23 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 6 juin au 12 juin
Traitement 3 (larvicide)	du 6 juin au 12 juin	